



## **Nouveaux centres fédéraux de procédure**

En avril 2018, deux centres fédéraux pour la procédure d’asile accélérée vont être ouverts à Boudry (NE) et à Giffers (FR). Caritas ayant été mandaté par le Secrétariat d’Etat aux Migrations pour le suivi juridique des requérants d’asile, « se comprendre » se prépare à assurer les demandes d’interventions sur place en triologue, mais également par téléphone, pour les entretiens dans le cadre de la procédure. Les interprètes seront formés spécifiquement dans le domaine juridique orientation « asile ».